

\\ LA RECHERCHE DE FINANCEMENTS PRIVÉS

\\ PRÉAMBULE

Aujourd'hui, il devient nécessaire pour beaucoup d'acteurs culturels de faire appel à des financements privés afin de développer leurs activités en complément des aides des collectivités territoriales ou européennes.

Pour l'acteur culturel, plusieurs types de financements privés sont potentiellement mobilisables. Nous verrons dans cette fiche quatre types de financements privés qui ne répondent pas tous aux mêmes critères juridiques.

- Le financement solidaire
- Le mécénat et notamment les fondations
- Le crowdfunding
- Les sociétés civiles



BIBLIOGRAPHIE GÉNÉRALE

BIBLIOGRAPHIE

▶ **Répertoire "Entreprendre dans la culture : guide Auvergne-Rhône-Alpes"**. L'Arald et La Nacre. Novembre 2017.

▶ **Espace Ressources "Ingénierie financière"**. Cap Rural. mäj : avril 2017.

▶ **Diversifier ses financements**. La Scène n°82. Automne 2016.

▶ **Le guide des relations entre associations et financeurs publics**. Opale. 2017. 80 p.

▶ **Financements privés et culture (parrainage, mécénat, financement participatif)**. La Nacre. Octobre 2014, mise à jour mai 2016.

▶ **Entreprendre dans les industries culturelles : le guide des dispositifs nationaux de soutien à la création et au développement des entreprises**. Direction générale des médias et des industries culturelles. 2013.

▶ **Associations et financements : quelles sont les solutions qui vous conviennent ?** CNARF. 2012.

SITES RESSOURCES

Agence France Entrepreneur : agence pour la création d'entreprises
www.afecreation.fr

Je crée dans ma région en Auvergne-Rhône-Alpes : services numériques gratuits destinés aux créateurs d'entreprise
<https://jecreedansmaregion.fr/>

Cette partie regroupe les organismes permettant aux entreprises culturelles ou autres de bénéficier d'un financement solidaire : prêts solidaires, fonds d'avances, micro-crédit, garanties bancaires ou avances d'assurances.

DÉFINITION - FINANCE SOLIDAIRE

La finance solidaire relie les épargnants qui cherchent à donner du sens à leur argent à des entreprises et associations dont l'activité est à forte utilité sociale et/ou environnementale, qu'ils financeront via la souscription de produits d'épargne solidaire.

Source Finansol

/ ADIE

www.adie.org

L'Adie est une association reconnue d'utilité publique qui aide des personnes exclues du marché du travail et du système bancaire à créer leur entreprise et donc leur propre emploi grâce au microcrédit.

Les missions de l'Adie :

- Financer les micro-entrepreneurs qui n'ont pas accès au crédit bancaire, et plus particulièrement les chômeurs et les allocataires des minima sociaux, à travers le microcrédit,
- Accompagner les micro-entrepreneurs avant, pendant et après la création de leur entreprise pour assurer la pérennité

/ BPI France

www.bpifrance.fr

Propose des offres de financements pour répondre à des carences ponctuelles ou structurelles.

Outre son action en accompagnement de l'offre bancaire classique, la stratégie de Bpifrance repose sur le développement actif d'outils de financements complémentaires permettant de répondre à des besoins spécifiques des entreprises insuffisamment couverts par le marché et dont l'ampleur augmentera avec la reprise économique. Deux solutions proposées :

- Prêts de développement
- Financements court terme

/ Les Cigales

<http://cigales.asso.fr/>

Un club CIGALES (Club d'Investisseurs pour une Gestion Alternative et Locale de l'Épargne Solidaire) est une structure de capital risque solidaire mobilisant l'épargne de ses membres au service de la création et du développement de petites entreprises locales et collectives (SARL, SCOP, SCIC, SA, association, ...). Il en existe une quarantaine en région.

/ COFACE

www.coface.fr

Les opérations commerciales nécessitent parfois, spécialement dans le cadre de contrats à l'exportation, d'obtenir un financement ou de fournir des engagements de caution, des garanties et des contre garanties.

La Coface propose des garanties des cautions et des préfinancements.

TOUT SAVOIR SUR LE FINANCEMENT SOLIDAIRE

L'association Finansol est un collectif des acteurs de la finance solidaire.

Créée en mai 1995, elle a pour mission d'assurer la promotion du secteur au nom de ses membres et de créer un label pour distinguer les placements à caractère solidaire de ceux plus classiques.

Le label Finansol distingue, depuis 1997, les placements d'épargne solidaire : actionnariat solidaire, livrets ou fonds solidaires proposés par les banques, compagnies et mutuelles d'assurance et fonds solidaires d'épargne salariale.

www.finansol.org

/ France Active

www.franceactive.org

Propose une gamme complète de solutions de financement à travers deux types d'intervention financière :

- Des garanties d'emprunts bancaires, elles permettent de :
 - faciliter et sécuriser l'accès au crédit bancaire
 - limiter le recours aux cautions personnelles
 - créer les conditions d'un partenariat durable avec un banquier.
- Des prêts solidaires, ils permettent de :
 - renforcer la structure financière
 - faciliter le tour de table financier

Coordination régionale des 7 associations France Active en Auvergne-Rhône-Alpes : <http://auvergnerhonealpesactive.org>

/ IFCIC

www.ifcic.fr

L'IFCIC a pour mission de faciliter le financement bancaire, en offrant sa garantie aux établissements qui prêtent aux entreprises et associations du secteur culturel (les prêts personnels sont exclus). La garantie de l'IFCIC s'adresse à l'établissement

financier, pour faciliter la prise de risque dans ce secteur : en cas de défaillance de l'entreprise, la perte de la banque sera partagée avec l'IFCIC. La garantie financière représente généralement 50% du crédit et peut être portée jusqu'à 70% pour certains types de crédits.

L'IFCIC gère également un fonds d'avances aux industries musicales destiné à financer partiellement les besoins financiers liés au développement des entreprises de la filière musicale ainsi qu'un fonds d'avances aux jeunes entreprises de création, un fonds d'avances participatives aux entreprises de presse et un fonds d'avances de trésorerie aux librairies indépendantes.

/ La Nef

www.lanef.com

La Société financière de la Nef est une coopérative de finances solidaires. Depuis sa création en 1988, elle exerce une double activité de collecte d'épargne et d'octroi de crédit dans le cadre d'un agrément de la Banque de France.

L'épargne collectée est déposée par des particuliers, des associations et des entreprises.

Les financements accordés par la Société financière de la Nef permettent de soutenir la création et le développement d'activités professionnelles et associatives à des fins d'utilité sociale et environnementale.

LE HUB DE FINANCEMENT

<http://rhone-alpes.hubfi.fr/>

Portail d'information sur les solutions de financement et outil de mise en relation avec des investisseurs pour les entreprises de toute taille.

Ce hub en région Auvergne-Rhône-Alpes est porté par le Pôle d'Orientation Financière Auvergne-Rhône-Alpes.

La création du hub du financement avec son site hubfi.fr, signe l'aboutissement d'un projet porté par les acteurs de la région Auvergne-Rhône-Alpes intervenant dans le processus de financement des entreprises, en réponse aux constats formulés par le CESER (Conseil Economique et Social Environnemental d'Auvergne-Rhône-Alpes) dans le cadre des États Généraux de l'Industrie et au projet élaboré par les groupes de travail.

Les entreprises de la région Auvergne-Rhône-Alpes disposent gratuitement d'une offre de services, en pouvant trouver sur le site du hub du financement :

- 9 thématiques présentant l'ensemble des solutions de financement publiques et privées ainsi que les contacts associés.
- Un ensemble de conseils pédagogiques ainsi que des fiches et des liens vers les professionnels de l'accompagnement.
- La mise en relation avec des investisseurs pour permettre la recherche de fonds propres, en étant accompagné par une communauté.

Le mécénat peut également être mobilisé par les acteurs culturels. La recherche de mécénat doit répondre à une véritable stratégie et demande une grande part d'investissement en temps. Nombre d'entreprises font du mécénat. L'Admical répertorie la plupart de celles-ci.

BIBLIOGRAPHIE

- ▶ **Mécénat et parrainage.** Fiche pratique de l'IRMA. Mâj 2014.
- ▶ **Mécénat : foire aux questions [Dossier web].** Opale. Mâj Octobre 2016.
- ▶ **Financer son projet culturel : méthode de recherche de financements.** Barthélémy Philippe. Territorial éditions. 2015. 88 p.
- ▶ **Mécénat culturel : la législation. Petit guide pour les porteurs de projets, les entreprises et les particuliers.** Ministère de la culture et de la communication. 2012.
- ▶ **Mobiliser le mécénat culturel.** Barthélémy Philippe. Territorial éditions. 2011. 116 p.
- ▶ **Mécénat culturel : mettez votre entreprise sur le devant de la scène.** Mission Mécénat, Ministère de la Culture et de la Communication. 2011.
- ▶ **Pratiques locales de mécénat culturel.** DEPS, Ministère de la culture et de la communication. Culture Etudes, 2009-4. 2009. 8 p.
- ▶ **Associations culturelles et mécénat d'entreprise.** Opale. 2008.
- ▶ **Comment aborder la recherche de partenariats privés ?** Entretiens croisés avec Stéphane Barré, Patrick Rosenfeld et François-Xavier Tramond. CNAR. 2008

SITES RESSOURCES

Infos générales sur le **Mécénat/ Ministère de la Culture et de la Communication** :

www.culturecommunication.gouv.fr/Politiques-ministerielles/Mecenat/Qu-est-ce-que-le-mecenat

Admical : carrefour du mécénat d'entreprise

www.admical.org

Dont son répertoire en ligne "E-répertoire des mécènes" (Sur abonnement).

Mecenova : site de référence des partenariats entreprises – associations

www.mecenova.org

Fondations

DÉFINITION - FONDATION

«La fondation est l'acte par lequel une ou plusieurs personnes physiques ou morales décident l'affectation irrévocable de biens, droits ou ressources à la réalisation d'une oeuvre d'intérêt général et à but non lucratif" (article 18 de la loi 87-571 du 23 juillet 1987 sur le développement du mécénat).

Il existe aujourd'hui en France sept formes de fondations, auxquelles s'ajoute le fonds de dotation ».

Source Ministère de la culture et communication

Plusieurs organismes ont créé des bases de données ou pages internet recensant les fondations :

- Les fondations sous l'égide de la **Fondation de France**, Listes des fondations spécialisées « culture » : www.fondationdefrance.org
- Liste des fondations (dont les fonds de dotation) recensées par le **Centre Français des Fondations** (recherche thématique et géographique possible) : www.centre-francais-fondations.org

Guides permettant l'identification des fondations susceptibles d'aider les associations portant des projets artistiques et culturels.

- **Sélection de fondations.** Opale. Octobre 2016
- **Guide des fondations privées en France, financement Art + Culture + International.** On the Move. Novembre 2016. 26 p.
- **L'E-répertoire des mécènes de l'Admical** permet également de lister ces fondations.

Le crowdfunding prend aujourd'hui une part de plus en plus importante dans les financements privés. Depuis mai 2014, cette pratique est plus encadrée. (Voir fiche "Les Essentiels" sur le sujet)

Il existe plusieurs modèles de financement participatif :

- Les plateformes de dons (avec ou sans contrepartie)
- Les plateformes de prêt (avec ou sans intérêt)
- Les plateformes d'investissement.

BIBLIOGRAPHIE

- ▶ **Guide pratique : le financement participatif culturel.** Anaïs Del Bono et Guillaume Maréchal. Librinova. 2016
- ▶ **Le financement participatif, une alternative à la politique culturelle ?** Lluís Bonet et Eva Sastre. Nectart n°2. 2016.
- ▶ **Le crowdfunding dans les entreprises Culture & Média.** Cabinet Com'Com. Mai 2014.
- ▶ **La musique fait son crowdfunding.** Irma. Focus. Mars 2014.
- ▶ **Le crowdfunding : triomphe ou faillite de la culture ?** Par Ophélie Jeannin. Dossier Forum d'Avignon. 2013.
- ▶ **Crowdfunding : Les ambiguïtés d'un modèle au cœur d'une économie culturelle en mouvement.** Mémoire de Sciences Po Toulouse par Jérémy Fretin. 2013.
- ▶ **Crowdfunding : mode d'emploi.** Nicolas Dehorter. Plaine Images. Septembre 2013.

SITES RESSOURCES

Tousnosprojets.fr

<http://tousnosprojets.bpifrance.fr>

TousNosProjets.fr a pour objectif de soutenir l'émergence en France de la finance participative au sens large, en mettant en avant ses différents opérateurs et les projets qu'ils proposent. Bpifrance propose un service de mise en relation, via un moteur de recherche unique, qui répertorie les projets de l'ensemble des plateformes de crowdfunding partenaires.

Financement participatif France

<http://financeparticipative.org/>

Financement Participatif France (FPF) est une association loi de 1901 ayant pour objectif la représentation collective ; la promotion ; et la défense des droits et intérêts des acteurs du financement participatif (appelé également crowdfunding)

AFIP - Association française de l'investissement participatif

www.afip-asso.fr

A pour objectif de fédérer les acteurs de crowdfunding dédiés au financement des entreprises.

Plateformes de dons

DÉFINITION - PLATEFORME DE DON

Les investisseurs (internautes) apportent un financement sous la forme de dons. Les projets financés par le don étaient à l'origine des projets artistiques, mais aujourd'hui on retrouve divers types de projets (artistique, entrepreneurial, solidaire...) financés par le don. Bien souvent, en échange de son don l'investisseur reçoit une récompense de type CD, DVD, place de spectacle... Dans certains cas, les porteurs de projet peuvent prélever leur(s) objet(s) ou service(s).

Source Tous nos projets/ BPI

Liste non-exhaustive de plateformes plutôt dirigées vers le secteur culturel, le développement des territoires/ développement rural et l'économie sociale et solidaire : ► page suivante.

AUTRES PLATEFORMES

AlloProd/ Actualité du crowdfunding fait également le recensement de toutes les plateformes de financement participatif :

<http://www.alloprod.com/labels-participatifs/>

Ces plateformes proposent toutes des modalités différentes : billetterie participative, pré-achat de place de concert, don avec contreparties...

Économie sociale et solidaire

➔ CowFunding
www.cowfunding.fr

Développement rural/ développement des territoires

➔ Cocoricauses
<https://cocoricauses.org>

➔ Kocoriko
www.kocoriko.fr

➔ Tudigo
www.bulbintown.com

Pour les collectivités

➔ Collecticity
<https://www.collecticity.fr/>

Secteur culturel

➔ Babeldoor
www.babeldoor.com

➔ Bandquare
www.bandsquare.fr

➔ Commeon
www.commeon.com

➔ Indiegogo
www.indiegogo.com

➔ Kickstarter
www.kickstater.com

➔ Kisskissbankbank
www.kisskissbankbank.com

➔ Koalitick
www.koalitick.com

➔ Microcultures
www.microcultures.fr

➔ Music Invest
www.music-invest.com

➔ MyMajorCompany
www.mymajorcompany.com

➔ My Profil Art
<http://myprofilart.com>

➔ Proarti
www.proarti.fr

➔ Touscoprod.com
(Audiovisuel)
www.touscoprod.com

➔ Ulule
<https://fr.ulule.com>

➔ Zikaz
www.zikaz.com

➔ Wezaart
www.wezaart.com

Le code de la propriété intellectuelle oblige les sociétés de perception et de répartition des droits à utiliser une partie des sommes collectées pour un usage collectif. Les SPRD ont donc toutes un volet leur permettant d'aider le secteur du spectacle vivant au travers d'aides spécifiques.

BIBLIOGRAPHIE

► **Les sociétés civiles de production.** Fiche pratique de l'IRMA. Mâj juin 2016.

► **A quoi servent les sociétés civiles de production discographique.** Département Com'Com'. Janvier 2014

Liste des différentes sociétés civiles

- ➔ ADAMI
www.adami.fr
- ➔ Association Beaumarchais.
<http://beaumarchais.asso.fr>
- ➔ Bureau Export
www.french-music.org
- ➔ CNV - Centre national de la chanson des variétés et du jazz
www.cnv.fr
- ➔ FCM - Fonds pour la création musicale
www.lefcm.org
- ➔ MFA
www.musiquefrancaise.net
- ➔ SACD
www.sacd.fr
- ➔ SACEM
www.sacem.fr
- ➔ SCAM
www.scam.fr
- ➔ SCPP
www.scpp.fr
- ➔ Spedidam
www.spedidam.fr
- ➔ SPPF
www.sppf.com

À SIGNALER ÉGALEMENT

ONDA
www.onda.fr

Si les garanties financières restent le mode d'intervention financière le plus fréquent, les dispositifs spécifiques fortement incitatifs - comme les conventions musique, le soutien aux tournées, la Charte de diffusion interrégionale - ont été renforcés et sont appelés à se développer à l'avenir.

TERRITOIRES DE CULTURES, CULTURES DE TERRITOIRES :

quand élus, artistes et habitants
co-investissent les territoires ruraux

14 articles à télécharger sur
www.auvergnerhonealpes-spectacle vivant.fr



TERRITOIRES DE CULTURES, CULTURES DE TERRITOIRES :

quand élus, artistes et habitants
co-investissent les territoires ruraux

Juin 2017



La part inconnue du territoire. L'artiste en faveur du dépliement des espaces

Antoine Choplin

Réduire l'iniquité de traitement des territoires : une prio- rité de politique publique

Jean-François Marguerin

Démocratisation, démocratie, droits culturels : quelle place pour les habitants ?

Philippe Teillet

Comment construire un projet artistique participatif en milieu rural ?

Sybille Arlet

D'ici et d'ailleurs en Maurienne, ou l'heureuse rencontre entre initiative politique et processus artistique au ser- vice d'une vallée et de ses habitant-e-s.

Géraldine Bénichou

Publics et politiques de la culture : quelles singularités du monde rural ?

Emmanuel Négrier

Derrière Le Hublot, une utopie de proximité

Fred Sancère

Quatre figures de la mobilisation de la culture dans les dynamiques territoriales

Pierre-Antoine Landel

Ruralité et mutualisation, deux traits d'une initiative culturelle

Bruno Goffi

Comment le développement culturel des territoires peut- il s'appuyer sur le numérique ?

Emmanuel Vergès et Claudia Courtial

Nouveaux articles en 2018 :

Culture, ouvrons les portes de l'ingénierie

Cédric Szabo

Action culturelle partagée au cœur du quotidien pour inventer le territoire de demain

Fabienne Corteel

La culture comme ferment du développement local et de l'attractivité territoriale

Jean-Yves Pineau

Révéler et relier nos territoires de cultures et nos humanités

Olivier Pévèrelli

ÉDITEUR Auvergne-Rhône-Alpes Spectacle vivant
DIRECTEUR DE PUBLICATION Nicolas Riedel

Auvergne-Rhône-Alpes Spectacle Vivant est soutenue par la Région Auvergne-Rhône-Alpes et le ministère de la Culture et de la Communication/Drac Auvergne-Rhône-Alpes.



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

AUVERGNE-RHÔNE-ALPES
**SPECTACLE
VIVANT**

33 cours de la Liberté
69003 Lyon
Tél : 04.26.20.55.55
contact@auvergnerhonealpes-spectacle vivant.fr
www.auvergnerhonealpes-spectacle vivant.fr
<https://www.facebook.com/auvergnerhonealpes-spectacle vivant/>
<https://twitter.com/AuraSpectacle>